



**HAL**  
open science

## Une séance de l'Académie au XVIIIe siècle

Irène Passeron

► **To cite this version:**

Irène Passeron. Une séance de l'Académie au XVIIIe siècle. Éric Brian; Christiane Demeulenaere-Douyère. Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches, Tec et doc Lavoisier, p. 339-350, 1996, 2-7430-0148-8. <hal-00361466>

**HAL Id: hal-00361466**

**<https://hal.science/hal-00361466v1>**

Submitted on 15 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## GUIDE DES ARCHIVES DE L'ACADEMIE DES SCIENCES

### V.4. UNE SEANCE À L'ACADEMIE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

**Irène Passeron**

Comme dans toute la partie V, les informations qui suivent sont de deux ordres : dans le cadre d'une histoire du savoir scientifique au XVIII<sup>e</sup> siècle, on sait que nombres de polémiques apparaissant dans les correspondances et les journaux sont à rapporter aux séances, que pour dater, décrire des documents, il faut trouver la ou les séances où un mémoire a été présenté, un sujet évoqué, une proposition mise au vote : voir p. la partie III.1 de Ch. Demeulenaere pour la recherche dans les Archives et p. la partie V,9 de P. Crépel sur « datation et interprétation ») ; inversement, partant d'une séance, d'un prix, dans le cadre d'une histoire de l'Académie, il importe de connaître la réception de ces débats autrement que par les règlements, et ce qui se joue sous des comptes rendus parfois lapidaires.

Les sources à consulter en premier lieu sont donc :

— Les procès-verbaux

— Ernest Maindron, *L'Académie des Sciences*, 1888.

— Roger Hahn, *The Anatomy of a Scientific Institution*, 1971, trad. française, éditions des Archives Contemporaines, 1993.

— Les correspondances et les mémoires, la presse (voir p. la partie V, 13, d'A-M. Chouillet), pour la période et le sujet choisis.

On trouvera dans ce qui suit quelques éléments sur le déroulement d'une séance et la participation des académiciens, puis un exemple de reconstitution à partir de différents éléments : comment le sujet du prix pour 1766 est devenu objet de polémique, et pour quels protagonistes.

#### Dates et heures des séances

A sa création l'Académie des Sciences devait se réunir dans la Bibliothèque du roi, les mercredis et samedis<sup>1</sup>, le mercredi pour les mathématiques, le samedi pour la physique. Tous les membres devaient être présents.

Le premier règlement, du 20 janvier 1699, stipule que « les assemblées ordinaires de l'Académie se tiendront à la Bibliothèque du roi, les mercredi et samedi de chaque semaine ; et lorsqu'esdits jours se rencontrera quelque fête, l'assemblée se tiendra le jour précédent. » (§XVI), que « les séances desdites assemblées seront au moins de deux heures, savoir : depuis trois jusqu'à cinq » (§XVII), et que « les vacances de l'Académie commenceront au huitième de septembre et finiront l'onzième de novembre; et elle

vaquera en outre pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, et depuis Noël jusqu'au Rois.» (§XVIII).

En ce qui concerne les horaires, deux heures semblent un temps bien court pour l'ordre du jour de certaines séances. En revanche, les procès-verbaux permettent de constater le suivi des règles sur les jours de séance. Par exemple, en 1738, le dimanche de l'Épiphanie tombant le 5 janvier les séances vont du mercredi 8 janvier au samedi 29 mars. Interrompues deux semaines autour du dimanche de Pâques le 6 avril, elles reprennent le mercredi 16 avril par une Assemblée publique. Elles s'arrêtent pour la semaine de la Pentecôte du dimanche 25 mai au dimanche 31 mai, ce qui explique que la séance du samedi 24 soit avancée au vendredi 23. Les séances reprennent du mercredi 4 juin au samedi 6 septembre<sup>2</sup> et s'interrompent pour les « grandes vacances » jusqu'à l'Assemblée publique du mercredi 12 novembre. La dernière séance est avancée du mercredi 24 décembre au mardi 23.

En dehors des deux assemblées publiques annuelles (le premier jour après la St Martin, et le premier jour après Pâques), seuls les académiciens peuvent assister aux séances, en principe du moins. Des personnes extérieures peuvent être conduites par le secrétaire devant l'assemblée pour proposer des mémoires, des découvertes ou des machines. (§XXXIV et §XXXV).

Certains événements académiques ont lieu à dates fixes : à l'Assemblée publique d'avril<sup>3</sup> le prix pour l'année est attribué, et l'Académie donne le sujet suivant ou annonce un report du sujet en cours. Lors de la dernière séance avant le 6 septembre (du 4, 5 ou 6), on nomme les commissaires du prix<sup>4</sup>. Les commissaires de la librairie sont nommés lors de la première séance de janvier, suivant le règlement du 1er août 1731, ceux de la trésorerie sont nommés lors de la deuxième séance, suivant le règlement du 9 juin 1725.

#### Le contenu des séances :

De quoi sont constituées les séances ?

— Le plus souvent, un académicien lit son mémoire, sur plusieurs séances s'il est très long. Il est parfois<sup>5</sup> transcrit dans les procès-verbaux sauf lorsque l'auteur le reprend ou s'il est envoyé à l'Imprimerie directement.

— Un académicien peut aussi présenter un mémoire ou une lettre d'un savant extérieur à l'Académie. Parfois, c'est le savant lui-même qui entre et lit son mémoire.

— On nomme des commissaires pour examiner des mémoires, machines, ouvrages. On lit les rapports, brefs, établis par les commissaires quelques jours à quelques mois plus tard.

— Un académicien demande des commissaires pour un de ses ouvrages. Un rapport et la présentation de l'ouvrage suivront.

— Le secrétaire présente une lettre officielle, de nomination ou pour une consulation de l'Académie (en début de séance).

— L'académie propose des noms au Roi pour une nomination, après vote, lorsqu'une place se trouve vacante. La séance du vote est le seul moment où l'on trouve trace de la compétition. Il faut chercher autour de la date de décès ou de promotion de l'académicien à remplacer<sup>6</sup>.

— Des académiciens rendent compte d'événements extérieurs (nomination, présentation des *Mémoires* au Roi, etc.), procèdent à des élections, règlent des controverses internes sur lesquelles nous avons peu d'échos : une phrase suffit parfois à révéler un conflit qui s'étend sur des années.

#### Le déroulement d'une séance :

Le premier règlement dit que « Le président sera au haut bout de la table avec les honoraires ; les académiciens pensionnaires seront aux deux côtés de la table; les associés au bas bout et les élèves chacun derrière l'académicien duquel ils sont élèves » (§XXXVI<sup>7</sup>, mais, après modification<sup>8</sup>, le président et le vice-président se placent au milieu de la table réservée aux honoraires. Le Directeur à droite et le sous directeur à gauche, comme les autres tables forment un carré vide au milieu, les anciens pensionnaires se placent à celle qui est à droite, les pensionnaires moins anciens à celle qui est à gauche, avec le trésorier et le secrétaire ; les tables en face des honoraires sont occupées par les associés, et derrière les pensionnaires sont des banquettes destinées aux adjoints<sup>9</sup>.

Il est néanmoins difficile d'extraire du seul règlement une idée exacte de ce qu'était une séance : certains points du règlement étaient scrupuleusement observés et toute modification l'enjeu d'âpres débats, en particulier tout ce qui regardait les modalités des élections. Les scrutins entraînent en effet pour une part importante dans l'activité des séances, ainsi que les commissions, comités de trésorerie<sup>10</sup>, de librairie. D'autres points étaient suivis avec plus de souplesse : la continuité des présences, l'obligation de présenter des observations et un travail (§ XXI à XXIII du règlement). En particulier, il n'y a pas trace d'un inventaire annuel<sup>11</sup> tel qu'il aurait dû être établi par le président chaque année.

La première assemblée publique ne pouvant se contenter de l'exiguïté de la Bibliothèque du roi, Pontchartrain avait fait obtenir une salle au Louvre, dont l'assemblée prit possession le 29 avril 1699. La présidence appartient alors à un pensionnaire, nommé Directeur (procès-verbal du samedi 10 juillet 1700). L'académie restera au Louvre jusqu'en 1793<sup>12</sup>.

E. Maindron dit que le seul témoignage d'une séance à l'Académie lui a été fourni par le récit de Mesmer<sup>13</sup>, témoignage d'un participant peu commun de la vie

scientifique, et que l'on pourrait penser très partial : « à mesure que les Académiciens arrivoient, il s'établissoit des comités particuliers où se traitoient sans doute autant de questions savantes. Je supposai avec vraisemblance que, lorsque l'Assemblée seroit assez nombreuse pour être réputée entière, l'attention, divisée jusqu'alors, se fixeroit sur un seul objet. Je me trompois ; chacun continua sa conservation ; et lorsque M. Le Roi voulut parler, il réclama inutilement une attention et un silence qu'on ne lui accorda pas. La persévérance dans cette demande fut même vertement relevée par un de ses confrères impatienté, qui l'assura positivement qu'on ne feroit ni l'un ni l'autre, en lui ajoutant qu'il étoit bien le maître de laisser le Mémoire qu'il lisoit sur le Bureau, où pourroit en prendre connaissance qui voudroit. M. le Roi ne fut pas plus heureux dans l'annonce d'une seconde nouveauté. Un second confrère le pria cavalièrement de passer à un sujet moins rebattu, par la raison péremptoire qu'on l'ennuyoit... Je perdis le fil de la séance, et réfléchissant sur l'espèce de vénération que j'avois toujours eue pour l'Académie des sciences de Paris, je conclus qu'il étoit essentiel pour certains objets de n'être vus qu'en perspective. ». Cependant, à lire le récit d'autres « étrangers » invités à suivre une séance, il semble que certains aspects des après-midi académiques les aient également frappé : « Imagine-toi une grande salle, dans cette salle, une grande table, de grands fauteuils, des encriers et des plumes, et des perruques, et puis trois ou quatre personnes qui lisent l'une après l'autre des mémoires d'une voix nasale et très ennuyeuse ; imagine-toi que certains ces académiciens dorment et qu'une grande partie de l'auditoire fait de même. Imagine-toi que la plus grande partie d'entre eux n'entend rien aux mémoires, parce qu'ils sont pleins de  $a+b=y$  et ont besoin le plus souvent de figures, lesquelles demeurent dans un coin de la salle et ne sont visibles que de ceux, peu nombreux, qui sont à côté : il en résulte qu'il n'arrive à l'oreille des auditeurs bienveillants qu'un mélange inintelligible de paroles ... »<sup>14</sup>. Des mémoires dont la lecture est longue et si technique qu'elle décourage une partie de l'assemblée, des discussions personnelles vives dont les enjeux échappent aux non-initiés, telle est l'image que peut se faire un intrus dans le cénacle académique<sup>15</sup>. Le voyage en Europe des nobles éclairés passait souvent par une visite de l'Académie ; ainsi, en 1773, le comte Malvezzi en reste fort impressionné : « on commence l'Accademie des Sciences, ou par quelque rapport, s'il y en a, ou bien tout de suite par la lecture de quelque Mémoire. Il y a un usage qui n'est ni trop utile, ni trop decent, et c'est d'interrompre la lecture par des questions, et des difficultés, qu'on propose, et qu'on ne feroit pas souvent si l'on attendoit la fin du récit. La dispute est quelque fois si echauffée, que deux, trois, quatre Academiciens parlent en meme tems, et il y a qui répond pour le véritable Acteur, qui est contraint ou de se taire, ou de prier les disputans à vouloir bien la bonté d'écouter le reste de son discours. »<sup>16</sup>

Les correspondances entre savants donnent les clés qui permettent d'entrer plus avant dans la signification de ces débats : Clairaut relate ainsi à Daniel Bernoulli<sup>17</sup> une

séance réveillée par la polémique sur l'inoculation : « C'était hier mon cher ami que votre lettre à Mr. de Fouchy a été lue à l'Académie, elle n'a pas fait d'abord beaucoup de sensation parce que Mr. D'Alembert n'y étoit pas non plus que Mr. de Mairan et de la Condamine et que quelques autres encore et que d'ailleurs la moitié de l'Académie causoit comme à l'ordinaire. Mais lorsqu'il est arrivé ensuite et qu'on lui a communiqué votre lettre, il a jeté feu et flamme, a prétendu que votre style étoit des plus offensants, a soutenu qu'il n'avoit tort ni dans le fond ni dans la forme. C'est alors que l'Académie qui d'ordinairement n'écoute que quand les choses ont une certaine vivacité, a fait attention à la question. »

Il convient également de rapporter à chaque académicien le lot de contraintes et de pouvoirs qui lui reviennent. Ces « devoirs » ne sont pas tous également répartis<sup>18</sup>, que ce soit le nombre annuel de mémoires lus en séance, le nombre de rapports effectués, ou les participations aux diverses commissions.

#### Un exemple de polémique reconstituée :

Les séances sont le lieu où se nouent antagonismes et alliances. Leurs modalités ne sont pas consignées dans les procès-verbaux, mais l'échange entre D'Alembert et Clairaut sur le programme « mal conçu » du prix pour 1766 donne un exemple de ce que l'on peut reconstituer :

Le mercredi 21 mars 1764, le plunitif rapporte que « Mr Bezout ayant été obligé par ordre du Roy d'aller à Brest m'a envoyé par écrit son avis cacheté pour le jugement des pièces du prix dont il est commissaire [mardi 6 septembre 1763 : « L'Académie ayant procédé suivant la forme ordinaire à la nomination de cinq commissaires pour le prix de 1764 la pluralité des voix a été pour Mrs Clairaut, Camus, Le Monnier, Delalande et Bezout] et sur le sujet à proposer pour 1766. ». Rappelons qu'à l'Assemblée publique après Pâques, les commissaires doivent donner le sujet du prix. Ce sujet, diffusé dans toute l'Europe savante, est ce sur quoi s'exercent les talents physico-mathématiques pendant au moins un an. De ce choix dépend également la valorisation des travaux académiques en cours.

Le samedi 7 avril 1764<sup>19</sup> : « M. Delalande a dit que l'Académie ayant décidé dans l'assemblée du 21 mars dernier que M. Bezout l'un des commissaires du prix de 1764 obligé de partir par ordre du Roy demeurait commissaire malgré son absence et que son avis qu'il avoit laissé par écrit et cacheté seroit compté il étoit arrivé [...] [il est d'accord pour le jugement du prix] mais qu'il n'en avoit pas été de même pour la proposition du sujet de 1766 que deux d'entr'eux avoient proposé pour sujet La Théorie des Satellites de Jupiter et deux autres celles de la lune. Que l'avis de M. Bezout donnant gain de cause aux premiers, les deux autres avoient refusé de l'admettre par écrit pour la proposition quoy qu'ils l'eussent admis pour l'adjudication conformément à la

délibération de l'académie du 21 mars et qu'il [*sic*, on verra qu'un seul des deux est présent] supplioient l'academie de vouloir bien statuer sur ce sujet. l'Académie a été aux voix et s'étant fait lire le règlement fait au sujet du prix et homologué par arrest du Parlement qui porte, que les *juges d'une année proposeront le sujet de la suivante*, il a été décidé à la pluralité des voix, que l'avis de M. Bezout seroit compté et qu'en conséquence on proposeroit la Theorie des Satellites de Jupiter pour prix de 1766. ». A la lecture des registres, on peut se demander pourquoi tant de discussions et de votes, qui a voté pour le sujet sur la lune et pourquoi ?

Dans la correspondance citée plus loin, Clairaut dit à D'Alembert qu'il s'est désintéressé du problème. Il est cependant certain qu'au vu de ses propres recherches ses préférences allaient au sujet sur la lune. Bezout est « pour » les satellites, puisque son vote fait pencher la balance. Le Monnier et lui avaient été nommés commissaires du tome III des *Opuscules* de D'Alembert le 18 janvier, ce qui montre une proximité des intérêts scientifiques, et incline à penser que D'Alembert préférait valoriser des recherches sur les satellites que remettre la lune à l'ordre du jour. Clairaut se plaignait souvent des « tracasseries » que lui infligeait le tandem D'Alembert-Le Monnier<sup>20</sup>. Restent Lalande et Camus. Lalande, ami de Clairaut (et ennemi avoué de D'Alembert et Le Monnier, comme d'autres passes d'armes l'attestent), serait la deuxième voix pour la lune. Ce serait donc Camus, académicien effacé, qui aurait voté pour les satellites (3e voix). Quoi qu'il en soit, la suite montre qu'en l'absence de Clairaut et D'Alembert, Lalande rédige le sujet du prix pour 1766 sur les satellites, ainsi choisi, et annoncé à l'Assemblée publique du 2 mai<sup>21</sup> : « Quelles sont les inégalités qui doivent s'observer dans les mouvements des quatre satellites de Jupiter à cause de leurs attractions mutuelles, la loi et les périodes de ces inégalités, l'effet qui en résulte sur leurs éclipses et la quantité de ces inégalités selon les meilleures des observations ? Les changements qui paraissent avoir lieu dans les inclinaisons des orbites du second et du troisième satellite doivent surtout être compris dans l'examen de leurs inégalités.»

Le 16 mai 1764<sup>22</sup>, Lalande lit « un écrit au sujet de l'addition que M. D'alembert propose de faire au programme du prix de 1766. Il a été prié de reduire cet ecrit aux seules raisons qu'il oppose à cette addition et de me le [au secrétaire] remettre ensuite pour être communiqué à M. D'alembert.» L'académie semble déjà lassée des discussions entre D'Alembert et Lalande, l'un et l'autre cherchant mutuellement à se discréditer.

Le samedi 26 mai<sup>23</sup>, on trouve un manuscrit de D'Alembert dans la pochette de séance contenant ses « Réflexions sur le programme publié au nom de l'Académie pour le prix de 1766, lues dans une assemblée de l'Académie » [tous les termes de la rédaction du programme sont critiqués par D'Alembert comme « impropres », voir « défectueux », et l'incompétence de son auteur est mise en évidence par la précision des arguments astronomiques, en particulier du fait qu'il faut tenir compte de l'action du soleil] et

l'addition : « l'Académie Royale des Sciences de Paris croit devoir avertir les scavants qui travailleront au sujet du prix qu'elle a proposé pour l'année 1766 qu'elle n'entend point exclure l'examen des inégalités que l'action du soleil peut produire dans les mouvements des satellites de Jupiter signée le Monnier, Clairaut, Camus, Bezout. » Ce texte est lu par Le Monnier en l'absence de D'Alembert et le secrétaire doit l'insérer dans les papiers publics.

Le 28 mai, D'Alembert écrit à Clairaut<sup>24</sup> une courte lettre qui se comprend mal sans connaître ce qui précède mais qui permet réciproquement d'évaluer le ton des échanges entre deux mathématiciens rivaux, l'un et l'autre au sommet de leur carrière académique : « J'ai communiqué à l'Académie, Monsieur, dans la dernière séance les réflexions<sup>25</sup> dont je vous envoie une copie, et que je vous prie de lire et de juger. J'ai lieu de croire qu'elles sont approuvées par les autres commissaires du prix, qui m'ont paru penser comme moi sur les vices du Programme. Si comme, je le crois, mes réflexions sont justes, vous devez à la vérité et à l'académie de rendre témoignage à leur justesse ; et vous le pouvez avec d'autant plus de sureté que je ne vous soupçonne pas d'être l'auteur d'un Programme si mal conçu. »

Le lendemain mardi 29<sup>26</sup>, Clairaut lui renvoie son mémoire dont il lui dit qu'il a été lu le samedi et approuvé, que lui-même était présent, et que sa demande était donc inutile, « ainsi que la bonté que vous avés de ne me *pas soupçonner d'être l'auteur d'un Programme mal conçu*. ». Il lui fait remarquer que « le programme n'a pas été rédigé par les commissaires suivant la forme ordinaire, puisque l'on est sorti de cette forme en faisant décider le sujet par l'Académie entière [voir plus haut au 7 avril], et que le sujet ne roulant plus sur nous, nous n'y avons plus mis le même intérêt ».

D'Alembert ne laissa pas le dernier mot à Clairaut et lui répondit<sup>27</sup> qu'« il est fâcheux que ni vous ni moi ne nous soyons trouvés à l'assemblée... Il est plus fâcheux encore qu'étant du nombre des commissaires, vous ayez laissé rédigé à un ignorant en Géométrie (reconnu pour tel par vous même), un programme pour lequel il abuse de votre facilité, de votre confiance et de votre nom. »

La publicité ne s'arrêta pas aux journaux, comme en témoigne cette lettre du 11 décembre 1764 à Frisi<sup>28</sup> : « A l'égard des éclaircissements que vous me demandez sur notre programme, je vous dirai que je n'y ai aucune part, l'académie n'ayant pas jugé à propos de me nommer du nombre des commissaires; j'ai lu à l'académie un memoire, ou j'ai prouvé que ce programme n'avait pas le sens commun et j'ai mis dans le journal Encyclopédique de septembre ou d'octobre une dissertation à ce sujet et que vous pourrez lire.[...] Tout cela a été la suite d'une intrigue qui s'est faite dans l'académie, et dont je n'ai pas voulu me mêler. Le Programme a été dressé par *un certain Lalande qui est un petit drôle qui se mele de tout et qui ne sait rien*, au moins comme il faut savoir

ces choses là. Clairaut n'y a pas regardé, les autres commissaires n'y entendoient pas grand chose, et Vademy était absent. Voilà comment les choses se font. »

Pour savoir ce qui se « fait » dans une séance à l'Académie au XVIIIe siècle, on voit ainsi que plus nombreux sont les « témoins » interrogés, plus dense est la trame qui nous soutient dans la lecture des mémoires scientifiques.<sup>29</sup>

## Commentaire des tableaux donnant la succession des académiciens pensionnaires, associés et adjoints de 1730 à 1745 »

### 1. Lecture horizontale :

On lit les successions sur une même place, par exemple celle de premier pensionnaire géomètre (l'ordre à l'intérieur d'une classe est arbitraire) : Saurin occupe cette place en 1730, Maupertuis lui succède en 1731 et sera encore à cette place en 1745. Pour les dates d'élection précises, voir l'*Index Biographique de l'Académie des Sciences*. Pour les dates précises, et différant souvent de quelques jours, de l'élection, de la lettre de nomination et de l'entrée à l'Académie, voir les Registres des procès-verbaux.

### 2. Lecture verticale :

Pour une année donnée, entre 1730 et 1745, on a la composition de l'académie royale des sciences.

Afin de donner un repère chronologique par rapport aux académiciens, j'ai indiqué l'âge de chacun des académiciens en place en 1738, sauf pour Clairaut qui a 25 ans lorsqu'il est nommé pensionnaire mécanicien en 1738. Ce repère permet de déterminer rapidement l'âge des pensionnaires au moment de leur nomination, ou une année donnée.

### 3. Lecture d'un tableau à l'autre :

L'évolution « normale » d'une carrière d'académicien consiste à grimper la hiérarchie adjoint, associé, pensionnaire. Ainsi, Clairaut nommé adjoint mécanicien en 1731 cède la place à Buffon en 1733 pour devenir associé mécanicien « surnuméraire » (raison pour laquelle il n'apparaît pas dans le tableau des associés en 1733) jusqu'en 1738, date à laquelle il devient pensionnaire mécanicien.

Il y a bien entendu de nombreuses exceptions à cette progression. La plus fréquente est la stagnation à une place. A l'inverse, Bouguer a été nommé directement associé, mais c'est le seul cas sur cette période.

Ce tableau est également un outil pour lire les stratégies d'élection, une promotion, une transformation en « vétéran » ou un décès entraînant une vacance de poste qui se répercute sur plusieurs échelons.

En général, les promotions ont lieu dans la même classe, ce qui rend les variations d'autant plus intéressantes à analyser : D'Alembert fut ainsi adjoint astronome, puis associé géomètre, pensionnaire géomètre surnuméraire et enfin pensionnaire mécanicien à la mort de Clairaut ; La Condamine fut adjoint chimiste, associé géomètre, pensionnaire chimiste et enfin vétéran ; Buffon fut adjoint mécanicien, adjoint botaniste, associé botaniste, et enfin trésorier.

### 4. Lecture par pensionnaire :

On peut la faire sur le tableau suivant : « Mémoires publiés par les membres de la classe « mathématiques » dans les *MARS* de 1730 à 1745.

Commentaire du tableau  
« Mémoires publiés par les membres de la classe « Mathématique »  
dans les *MARS* de 1730 à 1745 »

1. Le nombre de mémoires :

Nous avons décompté tous les mémoires publiés par chacun des auteurs cités dans le volume de l'année correspondant, y compris les mémoires de « physique », au sens des *HARS*. Il s'agissait en effet de mesurer les productions relatives.

Lorsqu'un mémoire est en plusieurs parties qui correspondent à plusieurs entrées dans la « Table », nous l'avons comptabilisé à chaque entrée.

2. Les auteurs des mémoires :

Nous avons répertorié tous les auteurs adjoints (sauf les cas cités ci-dessous, pour des raisons de place), associés ou pensionnaires de la classe de « Mathématiques » (astronomes, géomètres ou mécaniciens) qui ont publié dans les *MARS* entre 1730 et 1745. Nous n'avons pas fait mention des auteurs suivants : Jean Bernoulli, associé étranger qui publie un mémoire en 30 et un mémoire en 31 ; l'abbé de Bragelongne, associé libre qui publie deux mémoires en 1730 ; D'Onsen-Bray, honoraire qui publie un mémoire en 1730, 1731, et 1745 ; Courtivron qui ne devient adjoint qu'en 1744 ; D'Alembert, adjoint astronome en 41, qui ne publie qu'un mémoire pendant la période considérée, en 1745.

C'est pourquoi Réaumur est dans cette liste. S'il ne publie en effet que des mémoires de physique générale, il est cependant pensionnaire mécanicien pendant toute cette période.

3. Les blancs du tableau :

Pour ne pas alourdir la lecture, nous n'avons rien indiqué dans les cases correspondant à une absence de mémoire publié pour cette année-là.

Il y a essentiellement deux types de raisons à cela :

— La nomination à l'Académie n'a pas encore eu lieu, ou, à l'opposé, l'académicien est devenu vétéran ou est passé de vie à trépas.

— L'académicien est absent de Paris et les communications sont difficiles. Tel est par exemple le cas de Bouguer et de La Condamine partis en expédition au Pérou de 1736 à 1744 ; c'est aussi le cas de Godin, qui ne revient pas et démissionne en 1745. De façon plus limitée, l'expédition qui entraîne Camus, Clairaut, Le Monnier et Maupertuis en Laponie, peut justifier une baisse du nombre de mémoires. Maupertuis démissionne en 1745 pour accepter la direction de l'Académie de Berlin. Ces auteurs, à l'exception de Camus, restent cependant parmi les plus prolifiques.

4. Les fluctuations :

Outre les raisons citées au 3., il existe ici aussi deux causes principales à la fluctuation de cette activité :

— Des responsabilités extérieures ou un choix de publication dans les journaux ou recueils d'autres académies.

— Une motivation de promotion interne : afin que ces stratégies soient suggérées, nous avons placé dans le tableau des symboles qui ont les significations suivantes :

E = entrée à l'Académie	Ad = adjoint
As = associé	P = pensionnaire
SP = secrétaire perpétuel	
V = vétéran	† = décès
Dém = démission	

<sup>1</sup>. E. Maindron, *op. cit. supra*, en donne le plan p. 3 et, p. 16 donne la reproduction d'une gravure représentant cette première académie (voir p. la partie II, 1, de M-J. Tits Dieuaide sur l'Académie de 1666 à 1699). La première séance des procès-verbaux rédigé par Jean-Baptiste Du Hamel date du 22 décembre 1666.

<sup>2</sup>. A partir de 1701 l'académie des sciences et celle des inscriptions ont la même fête, à la St-Louis, le 25 août, célébrée dans l'église des pères de l'Oratoire (description dans E. Maindron, *op.cit.*, p. 39).

<sup>3</sup>. Règlement pour les prix adopté le 18 janvier 1719, art. 6.

<sup>4</sup>. E. Maindron, *Les fondations de prix à l'Académie des Sciences*, 1881 donne, p. 17-26, la liste des sujets des prix. Les prix auxquels cette partie fait allusion sont ceux fondés par Rouillé de Meslay. La liste des commissaires jusqu'en 1768 se trouve dans la thèse de doctorat d'I. Passeron, *Clairaut et la figure de la Terre*, Université Denis Diderot Paris 7, 1994.

<sup>5</sup>. On trouve fréquemment la retranscription du mémoire dans la première moitié du XVIIIe siècle, à la dernière date de lecture, moins souvent dans la seconde moitié.

<sup>6</sup>. Voir à la suite des notes les tableaux de succession chronologique des adjoints, associés, pensionnaires établis jusqu'en 1745. On peut également consulter les listes établies par Grandjean de Fouchy, siège par siège.

<sup>7</sup>. Il s'agit toujours du règlement du 26 janvier 1699.

<sup>8</sup>. E. Maindron, *L'Académie des Sciences*, p. 25 décrit avec précision les places à la séance du 7 février 1699. La nouvelle disposition décrite ici est ratifiée par le règlement de 1716 (E. Maindron, *op.cit.*, p. 35)

<sup>9</sup>. La catégorie des adjoints remplace celle des élèves en 1716.

<sup>10</sup>. E. Maindron, *op.cit.*, p.96 : quatre commissaires s'assemblent le dernier jour de chaque mois après la séance, sous la direction du président, jusqu'en 1748.

<sup>11</sup>. P. Crépel signale cependant la présence d'un inventaire dans la « pochette générale » de 1778.

<sup>12</sup>. Le logement au Louvre est décrit dans E. Maindron, *op. cit.*, p. 33 et un plan en est donné p. 36, ainsi que la décoration p. 63-64. A la suite de la salle des séances, se trouvaient les collections (voir p. , partie V, 12, de C. Frémontier).

<sup>13</sup> E. Maindron, *op. cit.*, p. 59. Mesmer devait parler à cette séance de son *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal*.

<sup>14</sup> Traduction d'une lettre d'Alessandro Verri à son frère Pietro Verri du 12 octobre 1766, *Lettere e scritti inediti*, Milano, 1879, vol. 1, p. 206-208, signalée et traduite par P. Crépel. A. Verri avait été introduit à la séance par son ami le père Paolo Frisi, correspondant de l'Académie.

<sup>15</sup>. Voir également Arthur Birembaut, « L'Académie Royale des Sciences en 1780 vue par l'astronome suédois Lexell (1740-1784), *Revue d'histoire des sciences*, 1957, p. 148-166 ; une lettre de Louis Necker à Lesage (Bibliothèque Universitaire de Genève) que l'on peut dater du 11 février 1761 grâce aux descriptions des séances à l'Académie qu'elle contient.

<sup>16</sup> Témoignage relevé par Pierre Crépel, dans *Alfonso Bonfiolo Malvezzi, Viaggio in Europa e altri scritti*, a cura di Sandro Cardinali e Luigi Pepe, Università degli studi de Ferrara, 1988.

<sup>17</sup> Lettre de Clairaut à Daniel Bernoulli, du 5 décembre 1762, Bibliothèque de Bâle, Ms L.I.a 684, f. 789.

<sup>18</sup> Voir le tableau « Mémoires publiés par les membres de la classe mathématiques » et son commentaire à la suite des notes.

<sup>19</sup> Plumitif et procès-verbal p. 71.

<sup>20</sup> Lettre de Clairaut à Daniel Bernoulli, du 28 juillet 1763, Bibliothèque de Bâle, Ms L.I.a 684, f. 800 : « Pour moi, j'ai tout lieu de m'en plaindre [de Le Monnier], car il a cherché à deprecier tout ce que j'ai fait sur la lune, la comete etc.»

<sup>21</sup> Procès-verbal p. 98. A cette assemblée, Fouchy annonce que le prix de 1764 sur la libration de la lune a été attribué à Lagrange.

<sup>22</sup> Procès-verbal p. 167.

<sup>23</sup> Le procès-verbal p. 192-197 contient la transcription de ces « Réflexions » et de l'addition.

<sup>24</sup> Le brouillon de cette lettre se trouve à la bibliothèque de l'Institut, Ms 876, f° 88. Elle est publiée, ainsi que les autres éléments de l'échange entre D'Alembert et Clairaut par Charles Henry, « Correspondance inédite de D'Alembert avec Cramer, Lesage, Clairaut... », *Bullettino di Bibliografia e di Storia delle Scienze Matematiche e Fisiche*, 1885, 33-35. La datation (1764) est déduite du contexte.

<sup>25</sup> « Réflexions sur le programme », copie à la Bibliothèque de l'Institut, ms 1792 f° 375-378. D'Alembert y a ajouté la note « l'Ac a fait droit sur ces observations, en publiant dans les journaux une explication de son programme ». Voir également (ms 1792, f° 365-374) le *Journal Encyclopédique* du 15 août 1764, p. 124-128, « Lettre de Mr D'Alembert aux auteurs du Journal... », qui précise quel traitement l'Académie entend que l'on fasse d'un sujet dont la première formulation, « ouvrage d'une seule personne », soulevait des difficultés telles que « plusieurs savants géomètres m'ont paru effrayés ». Ms 1792 est le manuscrit du tome IX des Opuscules de D'Alembert, jamais publié. Il se proposait de donner en appendice la lettre au *Journal Encyclopédique*, à des fins pédagogiques, « pour faire sentir aux Société littéraires combien elles doivent mettre de soin et de précision dans l'énoncé des questions qu'elles posent », ainsi qu'une note nous l'apprend.

<sup>26</sup> Bibliothèque de l'Institut, ms 876, f°90.

<sup>27</sup> Bibliothèque de l'Institut, ms 876, f°89, brouillon.

<sup>28</sup> Biblioteca Ambrosiana, Milan, publiée par John Pappas, « Les relations entre Frisi et D'Alembert », *Ideologia e Scienza nell'opera di Paolo Frisi (1728-1784)*, a cura di Gennaro Barbarisi, Milano, Franco Angeli, 1987, p. 151-152. Voir aussi la lettre à Lagrange du 12 janvier 1765, J.-A. Serret, *Œuvres de J.-L. Lagrange*, 1867-1892, vol. xiii, p. 23, Bibliothèque de l'Institut, ms 915, f. 16-17.

<sup>29</sup>